



L'option Cinéma-audiovisuel en classe de Seconde (3 h)



L'enseignement de **cinéma-audiovisuel** en classe de Seconde s'adresse à tous les lycéens qui s'intéressent à l'écriture en images et en sons, et qui sont désireux de **s'initier à une culture et à une pratique** dans ce domaine.

L'enseignement de cinéma-audiovisuel en classe de Seconde s'organise autour de 5 thèmes d'étude :

- Rire, pleurer, avoir peur au cinéma
- Le personnage de cinéma
- L'écriture du plan
- Trucages et effets spéciaux, de Méliès à la 3D
- Les métiers du cinéma : de la fabrication à la diffusion d'un film

Le contenu de la formation :

- **le cours théorique** (analyse filmique, histoire du cinéma...)
- **la pratique** (écriture de scénario, découpage technique, note d'intention) + réalisation d'un court-métrage en équipe (tournage, montage)
- **la rencontre de professionnels de l'image** (séances en salle / Festival International du film Entrevues, ...)

L'option CAV est prise en charge par un enseignant et un intervenant artistique et technique (réalisateur), dans la cadre d'un partenariat avec la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles), le CNC (Centre national du Cinéma) et l'association *Cinémas d'Aujourd'hui*.

A l'issue de la classe de Seconde, l'élève peut poursuivre cette formation en choisissant l'option CAV en Première (4 h), puis en Terminale (6 h)
